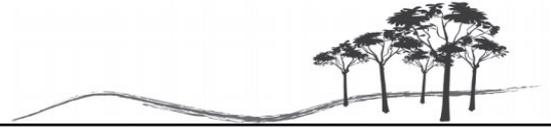




“ Parcs LA GRIERE –CLEMENCEAU ”

Association déclarée d'Information et de Défense des  
propriétaires des parcs Clémenceau et La Grière  
La Tranche sur Mer (Vendée)



Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 14 août 2021 de l'Association de  
défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau (APGCLEM)

&&&&&&&

Chers Adhérents,

C'est à nouveau dans la salle de cinéma Agnès Varda, au sein du Parc des Floralties, que nous nous sommes retrouvés pour notre Assemblée Générale 2021, en respectant la procédure sanitaire liée à la présentation du Passe Sanitaire pour entrer dans la salle.

Le nombre des membres à jour de leurs cotisations s'élevait à date à 93 assurant le quorum pour la tenue de cette assemblée avec 67 membres présents ou représentés pour assister à cette assemblée générale.

Notre Assemblée Générale est ouverte, pour la dernière fois, par notre Présidente Danielle BEEKMAN, puisque celle-ci cède sa place, après 6 années de bons et loyaux services.

Nous l'en remercions car la conjoncture n'a pas été des plus facile pour mener à bien ce qui devait l'être et en assurer le suivi.

Elle continuera à œuvrer pour notre association puisqu'elle reste au sein du Conseil d'Administration.

François MACÉ prend alors la parole pour indiquer qu'il se propose à la présidence, mais que cela sera entériné après le vote du Conseil d'administration qui se tiendra après cette Assemblée Générale, si celui-ci lui est favorable. Il entend bien redynamiser notre association après ces années de pandémie, accompagné pour cela par un bureau rajeuni et motivé.

## 1. Rapport moral

Dany BEEKMAN présente ensuite son **Rapport Moral** pour l'année écoulée :

La période de la pandémie COVID n'a pas permis de faire vivre notre association comme prévu. Les actions suivantes sur la vie de nos parcs sont relevées :

- **Un nouveau poste de surveillance** à la plage Flandres-Dunkerque, comme annoncé l'année précédente, avec des regrets quant à l'emprise sur la plage et l'absence d'un bardage bois,
- **Le traitement contre les chenilles processionnaires** a été très efficace,
- **La nouvelle déchèterie** est opérationnelle et mieux structurée,
- **Aménagement de la Place Clémenceau**, près du poste de secours de La Grière, avec des plantations, réaménagement de places de stationnement, de bancs et le déplacement du « bar de plage »,

- **Changement de l'appellation** de la Place Clémenceau en **Place Roger BRIAND**,
- **Un nouveau Pins & Rivages N° 16** a été publié, centré sur les nouveaux commerçants arrivés en 2021 à la Grière, ce qui très contribue fortement à la qualité de vie nos parcs.

Il reste quelques questions à poser à M. le Maire lors de l'AG qui lui ont été envoyées par mail préalablement :

Proposition ou questions pour M. Le Maire :

- Sécurité :
  - Demande de marquage au sol avec dessin piéton et vélo à côté du 30 pour signaler l'axe partagé Cf mail envoyé aux services techniques par F. MACÉ en mai 2021 resté sans réponse
  - Bd des Vendéens : toujours la même demande de sécurisation en juillet – août sur la partie des commerces : comment ralentir efficacement les voitures sachant que la piste cyclable s'arrête au niveau de la Boucherie ?
  - Rond-point entrée déchèterie, aérodrome ?
  - Parking gratuit entrée ville au Maupas : pas signalé ; quid d'un aménagement supplémentaire permettant de limiter la circulation en ville ?
- Propreté et environnement :
  - Fréquence du nettoyage des plages ?
  - Remettre des poubelles en sortie de plage
  - Réfection des avenues du Parc : reste quelques tronçons comme Allée des Dahlias
  - En hiver, absence de ganivelles sur entrée de plage sur place Roger BRIAND, occasionnant beaucoup de sable sur la place et sur les massifs de fleurs. A ce sujet, nettoyage de cette place insuffisant.
  - Place Flandres-Dunkerque : nombreux nids de poule, est-il prévu de la refaire comme place Roger BRIAND ?
  - Passage en parking payants des parkings dans nos parcs ?
  - Où en est le doublement de la piste cyclable entre Flandres-Dunkerque et le skate-park, pour une voie piétons séparée ?
  - Confirmation impôts locaux, gel de la taxe d'habitation ?
  - Serpent de mer : amélioration de la qualité des réseaux des opérateurs, notamment Bouygues Telecom

Sur les projets à développer sur les prochaines années :

- **Le lieu de nos AG futures** : En effet, le fait d'être « délocalisés » au cinéma Agnès VARDA, bon nombre de cotisants nous ont fait remonter l'idée de revenir faire notre réunion annuelle dans notre secteur initial, c'est-à-dire à la chapelle de La Grière, comme cela se passait auparavant, afin d'éviter de devoir se déplacer en voiture, surtout à une époque de très grande fréquentation. La facilité d'accès et le contact rendaient la réunion des propriétaires plus chaleureuse et plus accessible à tous. La PEP86 a également été évoquée. Troisième possibilité : une salle prêtée par la mairie (ex. : à l'Aunis). **Un sondage** auprès des membres sur ce sujet, mais aussi pour connaître leurs attentes de la part de notre association, sera organisé pour mail à la rentrée.
- **Une newsletter** pourrait être diffusée trimestriellement, uniquement par mail, pour tenir nos membres informés de l'actualité tranchaise concernant plus particulièrement nos parcs.
- **Le site internet** confié à un prestataire DGT Concept doit être revu pour être plus dynamique et conversationnel.

*Le rapport moral, proposé au vote, est approuvé à l'unanimité par les membres présents ou représentés, et quitus est donné aux membres du conseil d'administration pour leur gestion.*

## 2. Rapport financier sur les comptes de l'association APGCLEM pour 2020

Les comptes de l'année 2020 de notre association présentent un solde positif de 101.96€ après :

- Des **recettes** de 1 378.50€ dont 1 185€ de cotisations provenant des adhérents :  
Pour 2020 à hauteur de 1 095€ soit 73 cotisants contre 157 l'an dernier, en raison des contraintes liées à la pandémie ,90€ de cotisations de soutien,  
Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur compte livret pour 193.50€.
- Des **dépenses** pour 1 276.54€, en baisse de 46€ :  
Elles concernent notamment la prestation de gestion du site internet auprès de la société DGT Concept pour 372€, et les coûts de mise en forme graphique du Pins & Rivages pour 462€. Les autres dépenses significatives concernent les charges récurrentes de frais d'assemblée, d'assurance RC et frais bancaires, pour respectivement 300€, 132€ et 10€.

L'association conserve une trésorerie de plus de 41k€ lui permettant d'envisager soit des projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs.

*Le rapport financier, proposé au vote, est approuvé à l'unanimité par les membres présents ou représenté.*

## 3. Renouvellement des membres du Conseil d'administration

La liste actuelle des membres du Conseil d'Administration est présentée à l'Assemblée. Tous se représentent à l'exception de Bernard Jacquin qui souhaite laisser sa place à de plus jeunes membres après 30 ans de présence à l'association en tant qu'administrateur et secrétaire général. L'assemblée le remercie par de vifs applaudissements.

Il est fait appel à candidature pour renouveler le conseil d'administration.

Se proposent et se présentent :

**Éric BRONNER** résidant 39 Avenue des Tulipes

**Anthony BERTRAND** résidant 21 Avenue des mimosas

*L'assemblée générale vote alors à l'unanimité pour :*

- *Le renouvellement des administrateurs suivants :*  
*Dany BEEKMAN, François MACE, Marie-Pierre TEISSIER, Clarisse BECKER, Mathieu DEXMIER, Damien LARGER, Dominique LE GAC, Gilles RHONE, François LECOEUR, Grégoire LAMY*
- *La nomination des 2 nouveaux administrateurs : Éric BRONNER ET Anthony BERTRAND*

*Portant ainsi à 12 le nombre d'administrateurs composant notre conseil qui se réunira dans la foulée pour l'élection du bureau*

4. La partie formelle de l'Assemblée Générale se termine, pour laisser la place à **11 h aux questions – réponses, avec Monsieur le Maire de La Tranche-sur-Mer, Serge KUBRYK.**

Après projection du film réalisé sur La Tranche-sur-Mer, la Présidente, Danielle BEEKMAN, remercie Monsieur le Maire pour sa présence.

Elle le remercie également pour le traitement des chenilles processionnaires qui s'est révélé très efficace.

Rappelons que les chenilles processionnaires sont très urticantes, et qu'elles peuvent engendrer de graves nécroses sur nos animaux domestiques, mais également sur les personnes, et bien entendu sur nos enfants. Ces dernières années, la prolifération était devenue inquiétante. Aussi il est agréable de pouvoir retrouver une certaine sécurité grâce au traitement effectué par la Mairie, en partenariat avec POLLENIZ 85.

La Présidente remercie la municipalité notamment pour les actions menées pour

- L'embellissement de la Place Roger BRIAND,
- Le nouveau poste de surveillance plage Flandres-Dunkerque,
- Le fleurissement
- La nouvelle déchèterie

Le débat s'engage alors sur les thèmes suivants :

### Sécurité :

Notre Présidente demande à Monsieur le Maire s'il serait possible d'effectuer un marquage au sol représentant le sigle du partage de la voie (piéton/vélo) à côté de la signalétique du 30 km/h pour insister sur l'axe partagé. Ceci pour un esprit civique accru.

*Rappelons que François MACÉ avait envoyé un mail en ce sens aux Services Techniques Municipaux en mai dernier, mais qu'aucune réponse ne lui a été faite.*

Monsieur le Maire ne semble pas certain que cela change les choses mais acquiesce en demandant qu'un courrier lui soit adressé en ce sens.

Il précise que normalement, lorsqu'il y a des zones de rencontre, le stationnement est interdit puisque les piétons sont prioritaires, puis les vélos et enfin les autos. Il n'applique pas cet interdit afin de laisser les riverains bénéficier d'une continuité d'accès chez eux, et ne met pas de procès-verbaux au véhicules stationnés.

Dominique Le GAC fait allusion à la réunion de Maupas Plaisancier où il a été dit que pour un souci d'équité, les parkings suivants deviendraient payants :

- Place Roger BRIAND (anciennement Place Georges CLÉMENCEAU),
- Place Flandre-Dunkerque,
- Place des Camélias,

En effet, Monsieur le Maire précise qu'un grand nombre de touristes se stationnent sur ces lieux, échappant ainsi aux parkings payants de La Tranche. Il informe de la réfection de ces parkings également.

Nos adhérents demandent si l'Avenue des Tulipes sera également mise au même régime, ce à quoi Monsieur le Maire répond par la négative.

Une proposition d'avoir un macaron pour les résidents de l'Avenue des Tulipes est alors proposé, mais Monsieur le Maire explique que cela devrait alors s'appliquer à toute la Commune, et que c'est donc impossible. Il cite en exemple d'Avenue Maurice SAMSON en expliquant qu'il faudrait qu'il y ait un stationnement, normalement, unilatéral. C'est impossible sans quoi ce serait un tollé général de la part des riverains, et n'est donc pas mis en place.

La question de la sécurisation du Boulevard des Vendéens en juillet et août est à nouveau soulevée. En effet, la piste cyclable s'arrête net au niveau de la boucherie. Comment ralentir alors les véhicules afin d'éviter tout incident à cet endroit ?

Monsieur le Maire précise que l'é étroitesse de la voie ne permet pas d'autres aménagements que ceux existants. La configuration actuelle étant très limitée, il n'est pas envisageable de la modifier.

Pour ce qui est de l'amélioration et de la sécurité pour la sortie de la déchèterie (pour reprendre la route), Monsieur le Maire nous explique que cela ne concerne pas la Commune, mais le Conseil Départemental.

Il nous informe que la route allant jusqu'à Angles va être refaite cet hiver par le Conseil Départemental et il est possible qu'il y ait création d'une piste cyclable.

La Présidente explique qu'une éventuelle piste cyclable n'engendrera pas d'amélioration pour la sortie de la déchèterie.

Monsieur le Maire explique qu'il est possible de demander un rond-point mais que cela n'aboutira pas car trop près du rond-point d'arrivée à La Tranche. Il n'y a donc pas de changements réels prévus pour améliorer cette sortie.

Une intervenante insiste sur le danger qu'il faut faire remonter au Département, ce à quoi Monsieur le Maire répond que rien ne bougera tant qu'il n'y aura pas d'accident.

L'intervenante répond qu'il faut donc que l'on ait quelques accidents pour que soit prise en considération cette sortie dangereuse.

Monsieur le Maire confirme que pour l'instant présent cela ne bougera pas, mais néanmoins un nouveau Président est élu au Conseil Départemental depuis le mois de juin, et qu'il faudra voir avec le temps ce qui sera réalisable.

A la question posée de mettre en place un panneau « sans issue » au bout de l'Avenue de l'Atlantique car bon nombre de véhicules, dont des camping-cars vont jusqu'au bout, faisant sans cesse des marches arrière pour repartir. Le danger est donc permanent et inutile, sans compter un trafic incessant :

La Présidente explique que cette demande avait déjà été faite et refusée par Monsieur le Maire. Monsieur le Maire propose de le notifier dans nos conclusions.

### **Propreté et environnement :**

A la question concernant le manque de poubelles dans les allées, Monsieur le Maire répond qu'elles ont été retirées des Parcs car bon nombre de touristes ou de riverains les utilisaient pour y mettre leurs sacs de déchets ménagers lors de leur départ.

Il lui est demandé s'il était préférable de retrouver ces mêmes sacs jetés un peu partout, sans compter les très nombreux sacs de déjections canines que les résidents retrouvent sur les murets, près de chez eux et n'importe où par terre. Les promeneurs ne souhaitant pas faire toutes leurs balades avec les déjections à la main...

Monsieur le Maire répond que c'est de l'incivilité mais qu'il n'y aura pas de poubelles installées.

Une intervenante remercie pour la mise à disposition de sacs à déjections canines.

En ce qui concerne l'érosion, Monsieur le Maire explique à un intervenant qu'il n'est pas possible d'enrayer l'érosion, et qu'il est prévu que d'ici 2100, la mer devrait remonter de 5 cm à un mètre, suivant les experts. Que la seule chose à faire est de continuer à mettre des ganivelles pour constituer les dunes.

Notre Présidente fait remarquer qu'elles n'ont pas été renouvelées cette année.

Monsieur le Maire explique qu'il a été difficile de s'approvisionner en bois, pour cause de pénurie.

Jusqu'à présent, la Communauté de Communes dirigeait le secteur quant aux besoins, mais c'est le Syndicat Mixte qui déterminera en septembre les zones qui nécessiteront le réaménagement par suite de l'érosion.

Un intervenant demande s'il ne serait pas judicieux d'installer des zones Bois & Paille, puisque le résultat est prouvé et plus résistant dans le temps.

Monsieur le Maire fait savoir que la DDTM ( Direction Départementale des Territoires et de la Mer) y est réfractaire.

La question sur le problème de l'écoulement des eaux pluviales au niveau de la Rue des Anémones et de l'avenue des Tulipes est également soulevée.

Monsieur le Maire répond que les Services Techniques regarderont.

Concernant le chemin le long de la plage (de la place Flandre-Dunkerque au parking du Maupas), notre présidente et François MACÉ demandent si la question de son doublement en largeur pour améliorer la circulation vélos – piétons, déjà évoqué l'année dernière, va être réalisée.

Monsieur le Maire répond que ce n'est plus le Domaine Maritime qui gère cette zone dunaire mais la Commune qui en a obtenu la gestion pour 30 ans. Ainsi la Commune n'a plus à demander à l'Etat pour effectuer un enrobé par suite de la signature de cette nouvelle convention. Le choix s'est porté sur du sable compacté jaune. Il y aura une délimitation de la partie piétonne et de la partie vélos.

Serait-il possible de le sécuriser en y installant l'électricité, car de nuit, c'est le noir complet, et emprunter cet endroit est plus qu'insécurisant ?

Monsieur le Maire explique que cela n'est pas possible car il fait partie du domaine maritime et que les affaires maritimes s'y opposent : les bateaux pourraient confondre, en étant en bord de mer, avec un phare. Et également parce que cela représente un coût.

La Présidente suggère de prévoir des lampes solaires, ce à quoi Monsieur le Maire rétorque qu'il ne serait pas prudent de faire une telle installation de bornes solaires car les dégradations seraient certaines, mais que c'est à réfléchir.

A la demande d'un participant, Monsieur le Maire prend la parole pour annoncer ses projets, à savoir :

- L'amélioration de la voirie,
- Rénovation des bâtiments de la Commune,
- Les antennes plus puissantes pour la communication (déploiement de la fibre optique en 2023),
- L'agrandissement du Pôle Culturel et du cinéma,
- Réfection de l'école de la Mer prévue à partir de septembre,
- Réfection de la salle de sports,
- Un parcours de santé (près de l'espace de remise en forme prévu près du plan d'eau),
- Super U transféré à La Corba, avec une zone pavillonnaire à la place de l'ancien Super U,
- Le parcours de golf, dont les derniers terrains sont en cours de négociation par la Commune,
- Des installations de caméras de surveillance, notamment avenue des Tulipes et avenue de l'Océan,
- La fibre optique en 2023,
- Une nouvelle webcam.

Il fait part des problèmes rencontrés cet été avec les jeunes qui se retrouvent très nombreux (jusqu'à 150 personnes) sur les plages pour créer des « boîtes de nuit ». A ce sujet, le préfet de la Vendée vient de prendre un arrêté interdisant la musique sur les plages.

Monsieur le Maire fait un bref aparté pour expliquer que la base des impôts a augmenté d'un peu plus de 2% cette année, devrait être stabilisé désormais mais ne parle pas que du taux fixé par la commune. Il indique que la nouvelle station d'épuration aux normes européennes a coûté 8 millions d'euros, et se trouve en fonction depuis le mois de juin.

Notre Présidente demande pourquoi un container a été ainsi posé à l'entrée de la Plage Flandre-Dunkerque pour y loger le poste de surveillance.

Monsieur le Maire explique que c'est la Préfecture Maritime qui a demandé qu'il soit implanté ainsi, et que la Commune, pour obtenir l'agrément, doit respecter ce qui est décidé.

Monsieur le Maire annonce que le container sera « habillé » dès réception du bois de bardage et qu'il restera en place toute l'année. D'ailleurs cette pénurie de bois a aussi empêché de mettre en place de nouvelles ganivelles.

Il explique l'importance du poste de surveillance créé car c'était un lieu où la baignade était « interdite » auparavant puisque c'était le mouillage des bateaux.

Notre Présidente rectifie en précisant que le mouillage est plus sur le côté.

Un intervenant demande s'il est envisagé l'enfouissement des réseaux, comme cela se fait à bon nombre d'endroits, car il y a un problème de réseau filaire électrique complètement obsolète au niveau des normes de sécurité, Avenue de l'Océan (4 fils avec arcs électriques).

Monsieur le Maire répond qu'en bord de mer cela représente un danger, mais que c'est à ENEDIS de voir ce qui est à faire. En effet, avec le PPRI, il n'y a plus d'enfouissement pour cause d'éventuelles submersions qui obligeraient à refaire tout le réseau. Il faudrait pour être aux normes remonter les prises électriques, les compteurs, les évacuations des eaux. Donc pas d'enfouissement.

Notre Présidente demande à Monsieur le Maire s'il serait possible de faire une création d'une ou deux tables de ping-pong en ciment pour la place des Camélias, afin de pouvoir redynamiser cette place.

Monsieur le Maire reste sur la réserve rapport à l'esthétisme, mais notre Présidente explique qu'avec ce genre de matériau, la résistance sera accrue dans le temps. Monsieur le Maire demande du temps pour voir ce qui est possible, mais dit qu'il n'y aura pas d'installation d'aire de jeux en expliquant que le jeu près de la piscine a coûté plus de 100 000 € et qu'il faut vérifier tous les ans leur norme sans compter l'entretien.

Une intervenante insiste sur le fait qu'il n'y a pas de jeux pour les très jeunes enfants.

Il est demandé à Monsieur le Maire s'il ne s'était pas engagé à ne plus faire venir de cirque avec animaux.

Monsieur le Maire explique qu'il ne fait plus venir de cirques itinérants avec des animaux « sauvages », conformément à la loi.

Pour finir, François MACÉ demande à Monsieur le Maire qui est Roger BRIAND nouveau nom de la Place de l'entrée 31.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un très grand industriel de Vendée (Les Herbiers), Président de la fédération française de la métallurgie, propriétaire dans le Parc et que c'est pour l'honorer.

Il lui est alors demandé ce qu'a fait Monsieur Briand pour La Tranche-sur-Mer, pour bénéficier de ce privilège, ce à quoi Monsieur le Maire « et qu'est-ce qu'a fait le Général de Gaulle ? » puis répond qu'il n'a pas à s'expliquer là-dessus.

Notre Présidente, Danielle BEEKMAN, et François MACÉ remercient alors Monsieur le Maire de sa présence. Départ de Monsieur le Maire.

## **5. Intervention de M. RIVALLAND, Président de l'APELT.**

Cette année, en remplacement de la projection d'un film, il est proposé d'accueillir l'association pour la Protection de l'Environnement à La Tranche-sur-mer, APELT, en lien avec une partie de l'objet de notre association, quant à la défense collective des intérêts de nos membres sur la protection de l'environnement de nos parcs

M. Marc RIVALLAND, son président, nous a ainsi présenté les actions de l'association, son avis sur les actions engagées par la municipalité trançaise, et d'une manière plus générale, son regard sur la situation locale en matière environnementale. Le CR de son intervention est disponible sur notre site internet.

